

ANNONCE TRANSMISE
Avis d'Appel Public à la Concurrence - Procédure Formalisée
date d'émission : 23/04/2018 - 15:06

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Musée du quai Branly - Jacques Chirac, 222 rue de L'Université, F - 75007 Paris, Tél : +33 156617000, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, Fax : +33 156617138

Code NUTS : FR101

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.quaibranly.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=375196&orgAcronyme=f5j>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Loisirs, culture et religion.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à des prestations de design graphique dans le cadre de la communication du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Numéro de référence : 2018-MQB-00154-AC-00-00

II.1.2) Code CPV principal : 79822500

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre est non alloti et mono attributaire. Il est conclu à prix mixtes. Il comprend: -Une part forfaitaire, concernant les prestations d'évolution de l'identité visuelle et de la charte graphique, la direction artistique relative à la mise en application de la charte graphique par les prestataires extérieurs au musée (forfait de 120 heures la première année du marché). -Une part à commandes, conclue sans montant minimum ni maximum, concernant les prestations graphiques et leurs déclinaisons, la direction artistique relative à la mise en application de la charte graphique par les prestataires extérieurs au musée au delà du forfait de 120 heures compris dans la part forfaitaire et le cas échéant, pour les périodes de reconductions.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

79822500

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FR101

II.2.4) Description des prestations : Prestations de design graphique dans le cadre de la communication du musée du quai Branly - Jacques Chirac

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée d'un an. Il pourra être reconduit trois (3) fois un an, par décision expresse de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer :

Nombre de candidats envisagé : 5

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : 1/Lettre de candidature sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC1, du DUME ou de toute autre document libre
2/Déclaration du candidat ou du membre du groupement sous la forme de la dernière version de l'imprimé DC2, du DUME ou de tout autre document libre.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant les chiffres d'affaires global du candidat et les chiffres d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Liste et description succincte des critères de sélection : Concernant les capacités techniques, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années;

Concernant les capacités professionnelles, un dossier de 5 références pour des prestations effectuées au cours des 5 dernières années, portant sur des prestations de création et/ou de refonte d'une identité visuelle globale, suivie de sa mise en place et de son application sur les différents supports dans le domaine de la culture avec restitution d'un manuel des normes ou charte graphique.

Les références présentées dans le cadre de réponse remis devront permettre d'identifier clairement les compétences suivantes : 1. Etude et conseil en positionnement d'image 2.

Création d'identité visuelle proprement dite 3. Conception et réalisations graphiques

Pour l'ensemble des références présentées, le candidat précisera l'objet et la problématique de la prestation concernée, le montant total de la mission (à minima une fourchette de prix) ainsi que la part en montant de la prestation affectée au prestataire (dans le cas où plusieurs prestataires interviennent sur une production globale), le descriptif du travail réellement effectué par le candidat, les dates de début et de fin des prestations et le nom du client.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Dialogue compétitif

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier.

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

23/05/2018 à 17 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouveaulement :

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : En cas de reconductions pendant 3 années, une nouvelle consultation sera donc engagée au 1er semestre 2022.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques**VI.3) Informations complémentaires :**

Le dossier de consultation relatif aux candidatures est disponible sur le profil acheteur de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Au stade des candidatures, seules les capacités financières, techniques et professionnelles sont analysées. A l'issue de l'analyse des candidatures, cinq candidats seront admis à remettre une offre. Le détail des éléments attendus est précisé dans le règlement de consultation de la phase candidatures.

Les critères d'analyse des candidatures sont les suivants:

Chiffres d'affaires (global et dans le domaine de l'accord-cadre) du candidat sur les trois derniers exercices : 5 points/100

Effectifs du candidat sur les trois derniers exercices: 5 points/ 100

Références professionnelles du candidat : 90 points/ 100

Questions

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de remise des offres. Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr

Eléments portés à votre attention

Une prime de 2000 euros TTC sera attribuée aux candidats ayant remis une offre (phase 2 du dialogue compétitif) et qui n'auraient pas été retenus à l'issue des échanges. Le pouvoir adjudicateur peut refuser l'octroi de cette prime si le dossier remis par le candidat ne le justifie pas.

Le musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve la possibilité - pour des besoins très ponctuels, 1 à 2 campagnes annuelles hors programmation, - de recourir à des prestations en dehors de cet accord-cadre : par exemple, pour des campagnes à destination de publics jeunes qui appellent une compétence d'illustrateur, ou des campagnes institutionnelles en France ou à l'étranger nécessitant la construction d'un message publicitaire et visuel spécifiques.

VI.4) Procédures de recours**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction de recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Grefe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, F - 75181 Paris cedex 4, Tél : +33 144594400, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr, Fax : +33 144594646

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 23 avril 2018

► [Télécharger l'avis seul au format PDF](#)

[Télécharger la preuve d'émission](#)

NB : pour accéder à notre outil qui vous permet de lire la preuve d'horodatage, délivrée en format .pep, cliquer sur l'icône GRIS "OUTILS" situé en haut à droite du module, puis télécharger le fichier.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3251959**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE...

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP

Publication intégrale

Département : 75 - Paris

JOUE

Publication intégrale

[Télécharger au format PDF](#)

[Imprimer](#)

[Fermer cette fenêtre](#)